

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 9 | No. 10 | Octobre 2020



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ SÉANCE CONSEIL

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT

CONCOURS PHOTO

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

CORONAVIRUS (COVID-19)

15 OCTOBRE

CONSIGNES À SUIVRE

POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- ☹ Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement
- ☹ Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons
- ☹ Toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes
- ☹ Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison

MESURE DE PRÉCAUTION LIÉE AUX FRIANDISES

- ☹ Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre gouvernement

Québec

FERMETURE ROUTE SAINTE-CAROLINE



Les travaux sur la route Sainte-Caroline qui devaient prendre fin le 23 octobre 2020 sont prolongés et entraînent une prolongation de la fermeture de la route jusqu'au **15 novembre 2020**.

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 SEPTEMBRE 2020

- Demande de modification du règlement d'emprunt 426-20 par MAMH
- Approbation contrat pavage cours rue Langevin
- Autorisation continuation entente d'utilisation génératrice du 108 Principale avec nouveau propriétaire
- Autorisation fermeture de route Sainte-Caroline
- Commandite École La Découverte pour matelas gymnastique
- Approbation versement complet subvention fonctionnement bibliothèque



AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

QU'AVIS est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Hénédine sera en 2021 en vigueur à son deuxième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'ouverture.



Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet pour déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la loi sur la fiscalité municipale doit remplir les conditions suivantes :

1. Être déposée selon les délais prescrits à la réglementation en vigueur à la MRC Nouvelle-Beauce.
2. Être déposée à l'endroit suivant en personne ou y être envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

MRC Nouvelle-Beauce
Att : Service d'évaluation
268, rue d'Assise, bureau 103
Vallée-Jonction, Québec, G0S 3J0

3. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;

Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC Nouvelle-Beauce et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Hénédine ce dix-neuvième jour du mois d'octobre deux mille vingt.

CHANGEMENT DES RÈGLEMENTS SUR L'UTILISATION DES VÉHICULES D'AIDE À LA MOBILITÉ MOTORISÉE (EX. TRIPORTEUR)

Des modifications ont été apportées par le gouvernement au projet pilote qui était en vigueur depuis le 1er juin 2015. Si vous êtes un utilisateur d'une AMM (véhicule d'aide à la mobilité motorisée, exemple : un triporteur), nous vous invitons à consulter notre site internet pour en connaître tous les détails.
www.ste-henedine.com



MOT DU MAIRE

Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

L'automne pointe bien son nez, les arbres se dénudent de leurs feuilles et la durée des jours décline. On commence à apercevoir des armatures d'abri d'autos et il nous faut encore accepter la recrudescence de cette pandémie. Éviter les rassemblements, garder toujours une distance de 2 mètres et assurer vous que les autres respectent les mêmes directives de la santé publique.



Toutes les municipalités de la Beauce recevront une aide financière du gouvernement pour atténuer les impacts de la pandémie. Sainte-Hénédine recevra plus de 70 000 \$ afin de palier pour les pertes causées par les obligations supplémentaires pour nos édifices municipaux, pour la tenue du camp de jour et l'allègement des modalités de paiement des différentes taxes perçues.

Nous vous invitons à minimiser vos déplacements dans les locaux de la municipalité afin de vous protéger et, par la même occasion les employés. Madame Mireille Girard-Bernier viendra se joindre aux effectifs de notre municipalité le 19 octobre. Elle occupera les fonctions de secrétaire adjointe.

Les travaux sur la route Caroline se poursuivent jusqu'à la mi-novembre et avec la deuxième vague de la pandémie, les activités des loisirs sont en veille et nous espérons comme vous, que pour la saison hivernale les activités reprendront normalement.

Dans le cadre de la sensibilisation pour l'achat local, la Chambre de commerce de la Nouvelle-Beauce (CCNB) organise des capsules d'information en collaboration avec le réseau Axion TV. Le 14 octobre je participais avec M^{me} Nancy Labbé de CCNB et 3 entreprises de notre municipalité afin de promouvoir le dynamisme de Ste-Hénédine, les défis et enjeux qui nous permettront de nous démarquer en Nouvelle-Beauce. Je remercie sincèrement les entreprises Atelier Dany Royer, Atelier spécialisé Paradis et Garage Robert Carrier pour leur engagement pour cette activité.

Pour terminer je vous invite à garder le moral et de maintenir vos liens sociaux avec vos proches tout en conservant toutes les mesures sanitaires. Évitez l'isolement et n'hésitez pas à demander de l'aide à tout moment auprès de vos établissements de santé.

À bientôt!

Michel Duval, maire

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Bonne nouvelle, la vente annuelle des pâtés à la viande et des sauces à spaghetti est de retour par l'entremise des étudiants de l'école en collaboration avec l'épicerie du village. Une nouveauté cette année, le Marché Richelieu ajoute une autre de ses confections, leur délicieuse tarte au sucre. Vous n'avez qu'à contacter un élève que vous connaissez pour passer votre commande.

Pâtés à la viande : 6,50 \$
Sauce à spaghetti : 10 \$
Tarte au sucre : 7 \$



Nous désirons également vous remercier encore une fois pour votre soutien et votre générosité en ayant donné vos bouteilles et canettes lors de notre cueillette du 17 octobre. Lors de cette activité, les bénévoles se sont adaptés à de nouvelles directives pour respecter les consignes de la santé publique. Nos élèves pourront vivre de belles activités grâce à vos dons.

Audrey Quirion, Association pour les étudiants de Sainte-Hénédine Inc

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement Gontran Drouin et le club FADOQ de Sainte-Hénédine pour leur don de fleurs au début de cet été. Un grand merci aussi à ceux qui ont installé les fleurs autour du Sacré-Cœur et sur le perron de notre église, qui les ont arrosées et soignées si régulièrement tout au long de l'été : Colette et Jeannine Bernier, Éliane Lagrange et Lorraine Fournier, Yvon Bolduc.

Nous désirons également exprimer notre sincère reconnaissance au comité des bénévoles de Ste-Hénédine pour le don du banc et de la table de pique-nique qu'ils ont fait installer dans l'espace vert devant le presbytère. C'est un beau cadeau à toute la communauté !

Le Comité d'Animation Locale

Louissette Côté, Lorraine Fournier, Pierre Lemelin, Danielle Roy, Françoise Tchou, Odette L'Heureux

«CHAUFFER LE POÊLE» SANS RISQUES

- Vérifiez qu'aucun débris n'est tombé dans la cheminée, comme un nid d'oiseau, par exemple.
- Faites ramoner votre cheminée une fois par année pour déloger la créosote accumulée (un dépôt de trois mm suffit pour ça s'enflamme).
- Rappelez-vous que c'est la fumée qui favorise l'accumulation de créosote, donc :
 - faites entrer assez d'air dans la fournaise ou le poêle pour que les flammes soient vives;
 - utilisez du bois de qualité bien sec et fendu en petites bûches au lieu d'un bois vert.
- N'utilisez pas d'accélérateur pour allumer le feu.

En terminant, n'oubliez pas d'utiliser un contenant métallique pour disposer des cendres. Laissez-les à l'extérieur, loin des bâtiments, car elles peuvent rester vivantes jusqu'à 72 heures.



NOUVEAU SERVICE
Transport vers les
centres d'achats

**De Sainte-Marie,
de Saint-Joseph-de-Beauce
et de Beauceville**

La MRC de La Nouvelle-Beauce et la MRC Robert-Cliche implantent, sous forme de projet pilote, un service de transport vers les centres d'achats de leurs territoires, soit :

- les Galeries de la Chaudière (1116, boulevard Vachon Nord à Sainte-Marie);
- le Carrefour Saint-Joseph (1021, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce);
- la Place Beauceville (618, boulevard Renault à Beauceville).

MODALITÉS CONCERNANT LE TRANSPORT

Offert à la population depuis le 5 octobre 2020, ce service est disponible du lundi au vendredi entre 9 h et 15 h, sauf les jours fériés. Les usagers devront réserver leur place auprès de Mobilité Beauce-Nord en composant le 418 397-6666 ou le 1 877 397 6668. La réservation doit se faire au plus tard la veille du déplacement avant 11 h.

Le transport (aller/retour) est effectué par les entreprises de taxis qui effectuent déjà des déplacements en transport adapté pour Mobilité Beauce-Nord. Le service est offert en tenant compte de la disponibilité des transporteurs tout en priorisant d'abord les usagers du transport adapté. Afin de respecter les normes sanitaires reliées à la COVID-19, le port du masque est exigé à l'intérieur du véhicule de taxi et le nombre de passagers par véhicule est réduit.

Les frais de transport sont payables directement au chauffeur de taxi lors de l'embarquement dans le véhicule, et ce, en monnaie juste (pas de remise de change). La tarification applicable pour ce nouveau service est :

- 5,00 \$ pour un déplacement dans la même municipalité;
- 10,00 \$ pour un déplacement intermunicipal de 0 à 25 km;
- 15,00 \$ pour un déplacement intermunicipal de 26 km et plus.

POINTS D'EMBARQUEMENT

Les points d'embarquements et de débarquements sont :

- **les hôtels de ville de la plupart des municipalités :**
 - de la Nouvelle-Beauce (Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott et Vallée-Jonction);
 - de Robert-Cliche (Beauceville, Saint-Alfred, Saint-Frédéric, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Jules, Saint-Odilon, Saint-Séverin, Saint-Victor et Tring-Jonction);
- **à Sainte-Marie :**
 - le dépanneur Couche-Tard à l'intersection de la route Carter;
 - le Tim Hortons à l'intersection de la route Cameron;
 - le dépanneur Alimentation du Pont;
 - le Bureau d'information touristique;
- **à Saint-Isidore :** l'épicerie Alimentation du Manoir;
- **à Saint-Joseph-de-Beauce :**
 - le dépanneur chez Gildor;
 - le dépanneur du Palais;
- **à Beauceville :**
 - le dépanneur Irving;
 - le restaurant Valentine.

Ce service n'est pas de type porte-à-porte afin de respecter les modalités du programme d'aide financière du ministère des Transports du Québec.

La pratique régulière d'activité physique permet de favoriser le bien-être physique et mental. Continuer à bouger régulièrement est ainsi un excellent moyen pour maintenir ses capacités physiques, prendre soin de soi et se faire du bien dans le contexte actuel.



Le bien-être des personnes de 50 ans et plus ayant toujours été au cœur des préoccupations de l'organisme Lien-Partage, nous vous encourageons à demeurer actif et à continuer de bouger régulièrement, et ce, à votre rythme et selon vos capacités.

Pour vous aider à demeurer actif et à améliorer votre sentiment de bien-être, nous désirons vous partager quelques outils et informations pouvant être utiles **pour les personnes de 50 ans et plus**.

SÉANCES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES VIACTIVE – EN LIGNE

Consultez la page Facebook «Lien-Partage» pour bouger dans le confort de votre domicile. Des séances d'activités physiques, en direct, y sont diffusées régulièrement pour continuer à bouger dans le plaisir !

GUIDE D'ACTIVITÉS ET DE DÉFIS PLAISANTS À FAIRE CHEZ SOI POUR DEMEURER ACTIF PHYSIQUEMENT ET INTELLECTUELLEMENT

Pour obtenir gratuitement le guide d'activités, communiquez avec la conseillère Viactive de l'organisme Lien-Partage, M^{me} Audrey Lévesque.

Téléphone : 418 387-3391 | Courriel : audreylevesque@lienpartage.org

SERVICE DE VISITES D'AMITIÉ (GRATUIT)

Vous vivez de la solitude et aimeriez avoir des contacts téléphoniques avec une autre personne pour discuter ? Communiquez avec M^{me} Gabrielle Drouin-Rochette de l'organisme Lien-Partage pour plus d'informations sur ce service.

Téléphone : 418 387-3391 | Courriel : info@lienpartage.org

DÉFI « COMPTE PAS DE NOVEMBRE »

Un défi de marche est proposé aux personnes de 50 ans et plus durant tout le mois de novembre. **Différents prix à gagner !**

Chaque semaine du mois de novembre, nous vous invitons à marcher le plus souvent possible, et ce, à votre rythme et selon vos capacités. Pour participer, inscrivez simplement dans le tableau le nombre approximatif de pas ou le nombre de minutes qui ont été nécessaires pour réaliser vos trajets de marche.

À la fin du mois, communiquez votre résultat à la conseillère Viactive, M^{me} Audrey Lévesque, pour avoir une chance de gagner un prix de participation ! **Un tirage de prix dans chacune des municipalités est prévu !**

Téléphone : 418 387-3391 | Courriel : audreylevesque@lienpartage.org

Sortez prendre l'air, ça fait du bien !



SEMAINE	NOMBRE DE PAS / MINUTES
Semaine 1 : 1 ^{er} au 7 novembre	
Semaine 2 : 8 au 14 novembre	
Semaine 3 : 15 au 21 novembre	
Semaine 4 : 22 au 30 novembre	
TOTAL DE PAS ou TOTAL DE MINUTES DE MARCHÉ :	

Place
aux Jeunes
Chaudière-
Appalaches



MRC Robert-Cliche & MRC de la Nouvelle-Beauce

Concours photo

DEVIENS AMBASSADEUR DE TA RÉGION LE TEMPS D'UN CLIC

Faites-nous découvrir votre talent de photographe sur la page Facebook de l'événement.

Premier prix : 250 \$
Deuxième prix : 100 \$
Troisième prix : 50 \$

**5 octobre au
4 décembre 2020**



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T: 418-935-3993

Heures d'ouverture :
Mercredi 14h-16h
19h-20h30
Jeudi 19h-20h30

La bibliothèque est ouverte!

Pour la période où nous serons en **Zone rouge**, voici les consignes qui s'appliquent :

Nous sommes ouverts les mercredis soirs, de 19h à 20h30, afin de répondre aux demandes et ce, aussi longtemps que nous serons en zone rouge.

Vous pouvez nous appeler (**418-935-3993**) ou nous écrire (**biblioenedine@hotmail.com**) afin que nous puissions préparer votre prêt à l'avance.

Le retour des livres doit s'effectuer par la chute à livres et vous avez accès au comptoir de prêts uniquement.

Toutes les amendes sont suspendues et la date de retour des livres a été reportée au 15 novembre 2020.

Ainsi, nous continuons : Les prêts sans contact, les ressources en ligne, les prêts entre bibliothèques, les abonnements à distance, les livres et revues numériques.

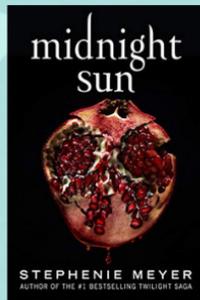
Suivez nous sur Facebook pour la mise à jour des consignes, selon l'évolution de la situation.



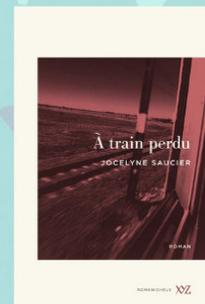
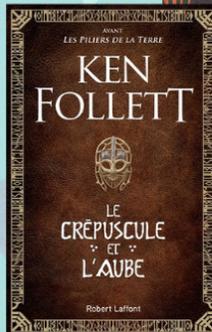
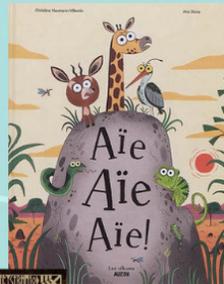
Nos remerciements les plus sincères à Mme Doris Drouin Dubreuil pour ses 31 ans à titre de responsable de la bibliothèque!



Les nouveautés



De la même autrice que Twilight!



Consultez le portail de la bibliothèque au mabibliotheque.ca/sainte-henedine
Suivez-nous aussi sur Facebook